



Affaire 07-160926

Désignation des représentants titulaires et suppléants au sein de la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées et de l'habitat inclusif

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **10 septembre 2026** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **23**

Absents : 06

Procurations : 00

Total des votes : 23

Secrétaire de séance : MAURER Mhedi

LE MAIRE,

Johnny PAYET



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE-DES-PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 16
SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six le **SEIZE SEPTEMBRE** à **DIX-HUIT HEURES ET NEUF MINUTES** le Conseil municipal de La Plaine-des-Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS :

PAYET Johnny Maire
FAUSTIN Jean Yves 1^{er} adjoint
IGOUE Sabine 2^{ème} adjointe
DAMOUR Jean Claude 3^{ème} adjoint
THIBURCE Héliette 4^{ème} adjointe
RIVIERE Alain 5^{ème} adjoint
DALLEAU Gina 6^{ème} adjointe
PAYET Mickael 7^{ème} adjoint
MOGALIA Mélissa 8^{ème} adjointe
ALBUFFY Sonia Conseillère Municipale
LEFLEM Bernard Conseiller Municipal
~~MAILLOT Béatrice Conseillère Municipale~~
JULIE Willy Conseiller Municipal
FONTAINE Wilfrid Conseiller Municipal
PROBST Emmanuelle Conseillère Municipale
FOSSY Bernard Conseiller Municipal
JUSTINE Victorien Conseiller Municipal
PARIEL Myriam Conseillère Municipale
DIJOUX François Conseiller Municipal
BOYER Annie Claude Conseillère Municipale
MAURER Mhedi Conseiller Municipal
CANDASSAMY Emilie Conseillère Municipale
BALASSY Reine Claude Conseillère Municipale

ABSENT(S) :

BERGAMME Henriette Conseillère Municipale
LAURET Blandine Conseillère Municipale
ARZAL Sophie Conseillère Municipale
JISTA Elian Conseiller Municipal
ROCHETAING Roseline Conseillère Municipale
AZOR Frédéric Conseiller Municipal

PROCURATION(S) : Néant.

Publicité faite le 24/09/2026

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20260916-DCM07-160926-DE
Date de télétransmission : 23/09/2026
Date de réception préfecture : 23/09/2026

Affaire 07-160926

Désignation des représentants titulaires et suppléants au sein de la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées et de l'habitat inclusif

Vu la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 et la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) du 27 novembre 2018,

Vu le courrier du Président du Conseil Départemental en date du 26 août 2026 demandant la désignation de deux représentants (un titulaire et un suppléant) pour siéger au sein de la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées et de l'habitat inclusif, avant la date du 30 septembre 2026,

Considérant, dans l'intérêt d'une bonne administration, la nécessité de pourvoir à la nomination des représentants du conseil municipal au sein des divers organismes extérieurs,

Le Maire propose de procéder aux nominations suivantes des conseillers municipaux pour être représentants au sein de la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées et de l'habitat inclusif :

Organisme extérieur	Titulaire	Suppléant
Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'autonomie des personnes âgées et de l'habitat inclusif – Département de La Réunion	LAURET Blandine	BERGAMME Henriette

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **DESIGNE** les représentants titulaire et suppléant de la commune commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées et de l'habitat inclusif,
- **PROCEDE** à la désignation de ces représentants titulaire et suppléant au vote à la main levée,
- **AUTORISE** le Maire ou en cas d'absence, l'adjoint délégué, à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme
Le Maire,

Johnny PAYET





DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

N/Réf. : 896 DGA Pôle BVA /DA/SMAD

Affaire suivie par : J. HOARAU

Tél. : 0262 90 07 88

République Française

Saint-Denis, le

26 AOUT 2026

DGS
CCAS
CAB

Le Président du Conseil Départemental

A

MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTES
Monsieur le Maire
230, rue de la République
97431 La Plaine-des-Palmistes



Objet : Désignation des représentants à la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées et de l'habitat inclusif

Monsieur le Maire,

Instituée par la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées a pour mission de réunir l'ensemble des partenaires institutionnels participant à la politique de prévention contre la perte d'autonomie et de coordonner autour d'une stratégie commune, à l'échelle départementale, les financements dédiés. Cette instance a été élargie à l'habitat inclusif par la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) du 27 novembre 2018.

Suite aux dernières élections municipales, le mandat des membres représentants les communes au sein de la commission des financeurs a pris fin, le Département procède au renouvellement de cette assemblée dont la composition est déterminée réglementairement.

Les collectivités territoriales volontaires qui contribuent au financement d'actions individuelles ou collectives de prévention sont membres de droit de la commission des financeurs (article R 233-13 du code de l'action sociale et des familles).

Si votre collectivité est volontaire, je vous remercie de bien vouloir transmettre à mes services les noms-prénoms, adresse, coordonnées téléphoniques et courriel de vos représentants (un titulaire et un suppléant) désignés par votre assemblée délibérante, au plus tard le **30 septembre 2026** :

DEPARTEMENT DE LA REUNION
Direction de l'Autonomie - Service Maintien à domicile
2, rue de la Source - 97488 Saint-Denis Cedex
Mail : cfppa@cg974.fr - Tél : 0262 90 07 88

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.




Cyrille MELCHIOR